



DIVORCE : problème de répartition des biens

Par **STORA_old**, le **16/04/2007** à **19:42**

Bonjour,
Je suis en instance de divorce depuis juin 2006 et cela ne se passe pas très bien. Après bataille de 5 mois pour récupérer l'argent qu'il me devait, notre bien immobilier est vendu depuis février 2007. Nous avons des biens communs pour lesquels nous avons établi une liste de répartition signée de nous deux et transmise à nos avocats en juillet 2006. A-t-il le droit de contester la répartition faite et signée de sa main ?